

Convention de partenariat entre les CD Ping 12 et CDSA 12

Le vendredi 13 avril 2018 à Sévérac d'Aveyron, l'Assemblée Générale du CDSA 12 a été l'occasion pour le Comité Départemental Sport Adapté de l'Aveyron et le Comité Départemental de Tennis de Table de signer une convention. Cet engagement unit ces Comités vers des objectifs communs d'accès à la pratique du Tennis de Table pour les personnes en situation de handicap mental ou psychique.



Il faut saluer ici une volonté d'inclusion autant des Comités que des clubs qu'ils rassemblent afin d'ouvrir leurs portes vers une mixité des sportifs valides et en situation d'handicap pour le plaisir à jouer la petite balle en loisir et/ou en compétition. La convention fut signée par les présidents Jean Pierre THOMAS pour le CDSA et Bernard BARASCUD pour le CD Ping 12, entourés des élus de la Ligue et de la Fédération Sport Adapté, Mmes Brigitte MONTERO de la DDCSPP et Évelyne DOULS secrétaire du CDOS et M Bernard SAULES vice président du Conseil Départemental en

c
h
a
r
g
e